

Auch, le 26 août 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rentrée scolaire 2026 : Des nouvelles réalisations dans les collèges gersois

Pendant que les collégiens gersois profitaient de leur pause estivale, les équipes du Département étaient à pied d'œuvre dans les établissements. Chaque été, la période des vacances scolaires constitue une fenêtre privilégiée pour conduire les travaux nécessaires en limitant leur impact sur la vie scolaire et ainsi préparer la rentrée dans les meilleures conditions.

À l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, le Conseil départemental du Gers poursuit son engagement en faveur des collèges publics gersois. Malgré un contexte budgétaire contraint, près de **5,4 millions d'euros** sont consacrés en 2026 au patrimoine bâti des établissements scolaires. Un effort qui permet notamment de poursuivre les travaux de rénovation, d'améliorer la sécurité et le confort des élèves et des personnels, de renforcer la performance énergétique des bâtiments et de remettre en état le collège Hubert Reeves de Fleurance après l'incendie survenu en juillet 2025.

Fleurance : une rentrée dans des locaux profondément rénovés

Après l'incendie survenu en juillet 2025 au collège Hubert Reeves de Fleurance, le Département a concentré une partie importante de ses moyens sur la reconstruction de la charpente et la rénovation intérieure de l'établissement.

Le chantier représente un montant global estimé à **2 millions d'euros**. En 2026, **943 000 euros** sont consacrés à la reconstitution d'une charpente complète et à la réfection des salles qui avaient été inondées à la suite du sinistre. Ces travaux permettent d'organiser la rentrée 2026-2027 dans des locaux profondément rénovés.

Le service logistique du Département a également accompagné la réintégration progressive du collège. Dès janvier 2026, plusieurs salles ont pu être réintégrées dans les bâtiments. Le mobilier de l'administration endommagé par le sinistre a été remplacé pour près de 7 000 euros. En juillet, les salles de classe, le CDI et les différents équipements pédagogiques ont été rapatriés dans les bâtiments, pour un montant d'environ **20 000 euros** de déménagements. La salle des arts a également été entièrement renouvelée, pour plus de **10 000 euros**.

Les nouvelles rénovations réalisées pour la rentrée

Au-delà des opérations exceptionnelles liées aux sinistres, le Département a poursuivi en 2026 et cet été un programme important de rénovation, de maintenance et d'amélioration des établissements.

Parmi les principales opérations figurent notamment :

- **650 000 euros pour rénover les cours des collèges de Mauvezin et Condom**
- **300 000 euros** pour les réparations courantes dans l'ensemble des collèges : fuites en toiture, rénovation ponctuelle de locaux, remplacement de portes, d'extincteurs, etc.
- **Plus de 180 000 euros** pour renforcer la sûreté des établissements à Condom, Marciac et Mauvezin
- **155 000 euros** pour la fiabilisation et l'optimisation des installations énergivores, notamment le chauffage, les groupes froids et l'isolation ;
- **Près de 125 000 euros** pour rénover les sanitaires des élèves du collège d'Eauze.
- **107 000 euros** pour les grosses réparations et le renouvellement des installations thermiques et de ventilation
- **80 000 euros** pour la mise aux normes des services de restauration scolaire des collèges Auch Carnot et Aignan
- **Près de 65 000 euros** pour remplacer des menuiseries et des dispositifs d'occultation extérieure à Riscle et Mauvezin

Adapter les collèges aux fortes chaleurs

Face à l'augmentation des épisodes de fortes chaleurs, le Département poursuit également les actions visant à améliorer le confort thermique dans les établissements. **Le Conseil départemental s'engage à équiper deux salles de classe dans chaque collège gersois de brasseurs d'air pour un montant de 35 000 euros.** C'est dans ce sens qu'il a candidaté au programme « dispositif été 2026 » porté par EDF, avec la possibilité de bénéficier d'une subvention de 400 euros par équipement, dans la limite de dix équipements par établissement.

Le remplacement progressif des éclairages existants par des dispositifs LED dans les espaces pédagogiques et les locaux annexes participe également à l'amélioration des équipements et à la maîtrise des consommations énergétiques. Plus de **64 000 euros** sont consacrés à l'achat de fournitures nécessaires à la rénovation des locaux et au remplacement des éclairages (hors collège de Fleurance).

Un mobilier renouvelé et des équipements adaptés aux usages des élèves

Le Département accompagne également les collèges dans le renouvellement de leur mobilier et l'adaptation des espaces pédagogiques.

Pour cette rentrée 2026, sept établissements ont sollicité le renouvellement d'une salle de classe, pour une dépense totale proche de **30 000 euros**. Les collèges de Samatan, Riscle et Gimont ont par ailleurs renouvelé leur salle informatique afin de pouvoir accueillir simultanément 30 élèves, contre 15 auparavant, notamment pour faciliter le passage des tests numériques. Près de **10 000 euros** ont été mobilisés pour ces trois établissements.

À Condom, la salle de musique a été réaménagée afin d'offrir de meilleures conditions d'enseignement, pour près de **7 000 euros**. Le collège Mathalin a quant à lui bénéficié de nouveaux casiers pour les élèves, pour environ **6 000 euros**.

Des moyens pour assurer le fonctionnement quotidien des établissements

L'investissement du Département ne se limite pas aux travaux. Une enveloppe importante est également consacrée au fonctionnement et à la maintenance des collèges.

Près de **300 000 euros** sont consacrés à l'entretien courant et au pilotage des installations thermiques et de ventilation des collèges. Près de **120 000 euros** permettent par ailleurs d'assurer la maintenance préventive et les contrôles réglementaires des installations.

Démantèlement des panneaux photovoltaïque dans 9 établissements

À la suite des incendies survenus au collège Hubert-Reeves de Fleurance en 2025, puis à Samatan en juin 2026, le Département du Gers a décidé, par mesure de précaution, de neutraliser et de démanteler les installations photovoltaïques présentes sur les toitures de neuf collèges gersois. Une première phase de démontage total a été menée durant l'été dans les sept établissements équipés : Plaisance, Condom, Auch, Miélan, Eauze, Aignan et Riscle. Ces opérations, d'un montant de 157 610 €, ont pour objectif de sécuriser les bâtiments et leurs toitures.

Cette intervention constitue une étape préalable à la remise en état durable des couvertures. À terme, les toitures concernées retrouveront une couverture traditionnelle en tuiles, afin de garantir la pérennité et la sécurité des bâtiments.

À travers tous ces investissements, le Conseil départemental veille à offrir aux collégiens gersois et aux équipes éducatives des établissements entretenus, sûrs et adaptés aux besoins pédagogiques d'aujourd'hui, tout en préparant le patrimoine scolaire aux défis énergétiques et climatiques de demain.

Le mot du Président

« Les collèges sont un patrimoine essentiel pour notre Département. Malgré les contraintes qui pèsent sur nos finances, nous continuons à investir pour offrir aux jeunes Gersois des établissements sûrs, confortables et adaptés aux enjeux de demain. La rentrée 2026 est notamment marquée par l'achèvement des travaux à Fleurance, mais aussi par des nouvelles réalisations dans de nombreux collèges du territoire. » - **Philippe Dupouy, Président du Conseil départemental du Gers.**